



Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret

1 rue de Pithiviers 45480 Bazoches-les-Gallerandes

Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr

Réunion de Conseil **Communautaire**

13 juin 2017

Compte-Rendu

L'an deux mil dix-sept, le 13 juin, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 7 juin 2017, s'est réuni à la salle polyvalente de Oison sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Membres en exercice : 17

Pouvoir(s) : 0

Votants : 16

Présents : MM. LIROT Jean-Marc, GAUCHER Dominique, CITRON Jacques, CHOFFY Patrick, THOMAS Didier, ROUSSEAU Pierre, POINCLOUX Daniel, POISSON Bertrand, BRISSON Jean-Louis, BOURGEOIS Martial (fondateur de pouvoir de CITRON Jacques), THUILLIER Alain, CHAMBRIN Michel, DESFORGES Philippe, MME CHATELAIN Danielle, DUPRE Céline, PETIT Christine.

Excusés : MME DAVID Gwendoline

Secrétaire de séance : Mme DUPRE Céline

Ordre du Jour

1. Rapport d'activité du SPANC 2016

Le rapport d'activité du SPANC est présenté par Emmanuelle RATTEZ, technicienne SPANC. Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de prendre acte de la présentation et d'approuver le rapport d'activité du SPANC de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret pour l'exercice 2016.

2. Allongement de la durée de contrôle des assainissements non collectifs

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide d'allonger la durée de contrôle des installations d'assainissement non collectif à 8 ans (au lieu de 4 ans) à compter du 1^{er} janvier 2018 et ainsi d'approuver la modification du règlement du SPANC.

3. Diagnostic AEP et ASST : Approbation du cahier des charges et lancement de l'appel d'offres

Le Conseil Communautaire prend acte et approuve le cahier des charges relatif au diagnostic AEP (Adduction en Eau Potable) et ASST (Assainissement) sur le territoire de la CCPNL et autorise le Président à lancer l'appel d'offres. Le coût du diagnostic peut être subventionné à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau. Il est demandé au Président d'anticiper sur les modalités de financement du reste à charges pour la CCPNL.

4. Extension du complexe scolaire de Boisseaux : approbation de la phase APD, acquisition du terrain à la commune de Boisseaux et autorisation de dépôt du permis de construire

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la phase APD (Avant-Projet Définitif) avec les réserves suivantes : Séparer le lot VRD du lot Démolition – Gros Œuvre – Ravalement - revêtements durs, intégrer dans l'enveloppe les options 1 à 3, ne pas dépasser l'enveloppe budgétaire prévue pour l'ensemble des travaux y compris les options soit 2 550 000 € HT). Il autorise également le Président à déposer le permis de construire et à signer l'acte concernant l'acquisition de la bande de terrain supplémentaire de 1124 m² environ à la Commune de Boisseaux auprès du notaire Maître Fournier.

5. Réhabilitation de l'ancien collège de Bazoches les Gallerandes : présentation du projet et autorisation de dépôt du permis de construire

Les plans de réhabilitation de l'ancien collège en vue d'accueillir le futur Hôtel communautaire sont présentés aux conseillers. Les élus approuvent à l'unanimité ces plans avec la phase APS (Avant-Projet Définitif) et

autorisent le Président à déposer le permis de construire et à lancer l'appel d'offres concernant le lot désamiantage.

6. Désignation d'un nouveau délégué au Syndicat de Pays de Beauce Gâtinais en Pithiverais

Suite aux arrêtés préfectoraux du 09 et 10 mai portant modification des statuts du syndicat de Pays de Beauce Gâtinais en Pithiverais et portant création du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) un nouveau délégué doit être désigné au Comité Syndical (soit 8 au total). Ainsi M. Pierre ROUSSEAU est désigné nouveau délégué au Syndicat de Pays de Beauce Gâtinais en Pithiverais.

7. FPIC 2017

Le Président présente le dispositif et le fonctionnement du FPIC. Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité la répartition dite « de droit commun » du prélèvement au titre du FPIC.

Nom Communes	FPIC 2017	Taux de contribution
<i>Andonville</i>	2 514	1.43%
<i>Attray</i>	2 385	1.37%
<i>Bazoches-les-Gallerandes</i>	17 267	9.86%
<i>Boisseaux</i>	3 634	1.99%
<i>Charmont-en-Beauce</i>	4 196	2.47%
<i>Chatillon-le-Roi</i>	2 580	1.47%
<i>Chaussy</i>	3 293	1.89%
<i>Crottes-en-Pithiverais</i>	3 236	1.87%
<i>Erceville</i>	2 950	1.72%
<i>Greneville-en-Beauce</i>	6 371	3.67%
<i>Jouy-en-Pithiverais</i>	2 884	1.63%
<i>Léouville</i>	874	0.50%
<i>Oison</i>	1 791	1.02%
<i>Outarville</i>	15 770	9.18%
<i>Tivernon</i>	3 195	1.78%
Part Communes	72 940	42%
CCPNL	111 166	58%
TOTAL prélevé	184 106	100%

8. Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la modification du tableau des effectifs comme suit :

FILIERE	GRADE	QUOTITE	CREATION/SUPPRESSION	DATE EFFECTIVE
TECHNIQUE	Agent de maîtrise	1/35	création	15/06/2017

9. Délibération relative au régime indemnitaire IAT

Le Président propose au Conseil Communautaire de modifier la délibération n° C2014-02 du 13 Février 2014 instaurant entre autre l'indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T) au profit du personnel, de façon à ce qu'elle soit plus générale. Ainsi, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'appliquer l'Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T) à l'ensemble des agents (personnel stagiaire, titulaire et contractuel) des filières administrative, animation, technique et sociale avec un coefficient maximum de 8. Il est rappelé que le taux individuel est déterminé par l'autorité territoriale en tenant compte des critères d'attribution retenus par le Conseil Communautaire, à savoir la manière de servir, la disponibilité, l'assiduité, l'expérience professionnelle, les fonctions et le niveau hiérarchique, l'assujettissement à des sujétions particulières.

10. Affaires diverses

- ✓ DGF : Le Président informe que la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat s'élève cette année à 151 064€
- ✓ ZI Boisseaux : une réunion est prévue le 15 Juin en présence du pétitionnaire Quartus, des représentants des Départements du Loiret et d'Eure-et-Loire, de Loire&Orléans Eco, de la CCPNL et des communes de Boisseaux et Barmainville pour évoquer la nécessité d'un aménagement sur les abords de la zone.
- ✓ EPIC de Tourisme : Monsieur le Président informe l'assemblée que plusieurs réunions se sont succédées afin que l'EPIC du Tourisme soit créé au 1^{er} Juillet. Le budget de l'EPIC est également en cours d'élaboration une participation financière sera demandée aux Communauté de Communes. Le Président émet le vœu que les retombées des actions générées par cet EPIC se fassent ressentir rapidement sur le territoire de la CCPNL.
- ✓ Autruy sur Juine : M. Le Président, M. Rousseaux (Vice-Président) et M. Bruneau (DGS) sont intervenus en conseil municipal d'Autruy sur Juine le 08 Juin pour parler du devenir de la propriété d'Autruy sur Juine sur les bâtiments de l'ancien collège de Bazoches. Aucune des propositions émises par la commune d'Autruy sur Juine ou la CCPNL n'a été acceptée à l'heure actuelle.
- ✓ Recours en justice de la Commune d'Outarville contre la CCPNL : l'audience au Tribunal Administratif est fixée le 06 Juillet.
- ✓ Classe découverte : L'école primaire de Bazoches les Gallerandes remercie la CCPNL pour la participation financière de leur voyage à Combloux en Haute Savoie.

Jean Marc LIROT

Danielle CHATELAIN

Dominique GAUCHER

Patrick CHOFFY

Jacques CITRON

Didier THOMAS

Céline DUPRE

Martial BOURGEOIS

Pierre ROUSSEAU

Christine PETIT

Daniel POINCLOUX

Alain THUILLIER

Bertrand POISSON

Philippe DESFORGES

Jean Louis BRISSON

Michel CHAMBRIN